

Thème 1- DE NOUVEAUX ESPACES DE CONQUÊTE

INTRODUCTION

Océan : ensemble de l'eau des mers et des océans formant autour de la Terre un volume continu. Océans au nombre de trois ou cinq selon les découpages. 70,8% de la surface du globe

Espace : commence à 100 km au-delà de la surface terrestre. Comprend l'atmosphère qui s'étend jusqu'à 1500 km d'altitude et l'espace extra atmosphérique c'est-à-dire la partie de l'univers situé au-delà de l'atmosphère.

Connaissance et maîtrise en évolution : progrès techniques permettent une meilleure appréhension de ces milieux (océanographie, cartographie, satellites, navettes spatiales) au profit toutefois de l'espace

Les dernières frontières ? Repousser la connaissance de ces milieux répond à de multiples enjeux (scientifiques, économiques, géopolitiques) et se fait grâce à l'intervention d'acteurs variés (étatiques ou privés)

AXE 1 : CONQUÊTES, AFFIRMATIONS DE PUISSANCE ET RIVALITÉS

PROBLÉMATIQUE : Comment la puissance s'affirme-t-elle et évolue-t-elle dans les nouveaux espaces de conquête ?

Jalon 1/ Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la course à l'espace des années 1950 à l'arrivée de nouveaux acteurs (Chine, Inde, entreprises privées...).

Contexte. De la guerre Froide à aujourd'hui, les étapes de la conquête spatiale et l'émergence d'acteurs étatiques et privés

Comment les rivalités de puissance s'expriment-elles dans la course à l'espace ?

L'essentiel

Un enjeu majeur de la guerre Froide.

Premiers succès soviétiques : Spoutnik, Y. Gagarine, V. Terechkova.

Réaction des Etats-Unis : programme Apollo (alunissage du 21/07/1969)

Enjeux multiples : politiques (montrer la supériorité d'un modèle), militaires (atteindre l'adversaire physiquement), scientifiques

L'émergence de nouveaux acteurs étatiques à partir des années 1970 : rôle dominant des deux grands mais apparition de nouveaux acteurs étatiques d'abord européen (France avec Astérix) puis parmi les pays émergents (Inde, Chine) qui voient dans la conquête spatiale un moyen de s'affirmer sur la scène internationale. L'accès au space power est un enjeu de puissance.

L'espace aujourd'hui : un terrain de conquête privé.

Apparition de firmes privées qui ont suivi le modèle de Space X (Blue Origin, Virgin Galactic) incarnant le new space ayant pour objectif de réduire les coûts de la conquête spatiale.

Enjeux renouvelés de la conquête spatiale (économiques avec l'exploitation de ressources identifiées, scientifiques avec l'ISS, militaires avec la création de commandement de l'espace aux Etats-Unis.

Jalon 2/ Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans : la dissuasion nucléaire et les forces de projection maritimes.

Contexte. L'entrée dans l'ère de la dissuasion nucléaire à partir de 1949 dans le cadre de la guerre froide.

Comment les mers et les océans permettent-ils aux puissances de s'affirmer ?

L'essentiel

Le rôle des mers et les océans dans l'affirmation de la puissance est ancien et mis en relief par Alfred Mahan à travers la **notion de sea power**.

La puissance s'incarne dans la capacité de projection (ensemble des moyens qui permettent d'acheminer rapidement une force militaire loin de ses bases pour exécuter une mission y compris pour la liberté de circulation des marchandises et des informations). Elle s'appuie sur plusieurs types de bâtiments (capital ships).

Elle passe aussi par la dissuasion nucléaire : doctrine défensive, sert d'abord à éviter la guerre. Elle se fonde sur la peur de la destruction mutuelle (MAD) en cas d'utilisation de l'arme nucléaire. Les océans sont désormais au cœur de la dissuasion incarnée par les sous-marins (SNLE, SNA,) peu détectables et en mouvement permanent.

Une hiérarchie des puissances maritimes est ainsi identifiable : Etats-Unis (thalassokrator), France, Royaume-Uni, puissances (ré)émergentes (Chine, Inde, Russie).

AXE 2. ENJEUX DIPLOMATIQUES ET COOPÉRATIONS

PROBLÉMATIQUE : Comment répondre aux enjeux géopolitiques de la découverte et de l'exploitation de l'espace, des mers et des océans ?

Jalon 1. Coopérer pour développer la recherche : la station spatiale internationale.

Contexte. De la fin de la guerre Froide à aujourd'hui, les nouvelles pratiques de l'espace

Quels défis techniques et économiques obligent à coopérer pour développer et exploiter la Station Spatiale Internationale ?

L'essentiel

Les étapes d'élaboration de l'ISS :

Échec du projet skylab (EUA) en 1973, fin de la guerre froide et renonciation de la Russie à construire Mir 2 en 1993. Mise en place d'un projet commun impliquant 5 agences spatiales et de 16 états en charge d'une partie de la station. 1998 : lancement inaugural. 2010 : ISS pleinement opérationnelle puis appel à des sociétés privées (Space X) = exemple de coopération internationale.

Les enjeux de cette coopération : scientifiques (observatoire terrestre et astronomique, microgravité, robotique...), géopolitique (coopération, refus de participation de la Chine, privatisation de l'espace), économiques (partage des coûts ?)

Des limites. Tensions interétatiques sur le retour sur investissements, la militarisation de l'espace, la place des entreprises privée (impact du Space Act autorisant les entreprises privées à jouer un rôle dans la conquête spatiale, fin programmée de la station.

Jalon 2. Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans : de la création des zones économiques exclusives à la gestion commune de la biodiversité

Contexte. La construction progressive d'un droit international après la Seconde Guerre mondiale

Quels sont les enjeux et les modalités des négociations autour de la protection, de l'exploitation et de l'appropriation des mers et des océans ?

L'essentiel

Un difficile consensus autour du droit de la mer au XXe s. Un questionnement ancien autour de l'appropriation des mers et des océans (Grotius) qui et se heurte longtemps à l'opposition entre grandes puissances maritimes et États décolonisés sur la distinction entre mer territoriale et haute mer (3 milles marins/200 milles marins).

La convention des Nations-Unis sur le droit de la mer signée en décembre 1982 à Montego Bay (Jamaïque) est l'aboutissement de négociations entamées dès 1973. Elle entre en vigueur en novembre 1994, après que 60 États l'ont ratifiée. Elle organise un zonage de l'espace marin (ZEE...) et définit en fonction de celui-ci des droits et des obligations.

La CNUDM portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine située au-delà de la juridiction nationale (BBNJ), traité de la haute mer est signé le 4 mars 2024 après de longues négociations. Son objectif est de protéger la haute mer par la constitution d'aires marines protégées, de réglementer l'usage de ces ressources et de protéger les espèces marines.

OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF. LA CHINE À LA CONQUÊTE DE L'ESPACE, DES MERS ET DES OCÉANS

PROBLÉMATIQUE : Comment la Chine affirme-t-elle sa puissance par la conquête spatiale et maritime ?

Jalon 1. Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements, appropriation).

Contexte. Depuis les années 1950, affirmation progressive de la Chine dans l'espace et sur les mers et océans afin de s'imposer comme puissance mondiale.

Comment la Chine construit-elle sa stratégie d'affirmation de puissance sur les nouveaux espaces de conquête ?

L'essentiel

Entre 1956 et 1986, la Chine peine à s'imposer dans le domaine spatial malgré quelques avancées (construction du site de lancement de Jiuquan, envoi d'un premier satellite en 1970 : Dong Fang Hong). Dans le domaine maritime, l'objectif est de défendre la souveraineté et de s'approprier les espaces sur une distance de 12milles marins. Les investissements sont limités

La stratégie évolue entre 1986 et 2016 , Deng Xiaoping veut faire de la Chine une puissance mondiale. Il affirme les ambitions chinoises dans le domaine spatial (1^{ère} mission du vaisseau Shenzhou en 1999, 1^{ère} station spatiale chinoise : Tiangong. Il y a aussi renouvellement de la stratégie maritime. L'amiral Liu Huaqing impose le principe de défense au large comme stratégie de défense qui repose sur la ligne des 10 traits.

Depuis 2016, les investissements dans le domaine spatial se développent encore (4^{ème} site de lancement créé Wenchang, exploration de la face cachée de la lune et de mars). Dans le domaine océanique, la Chine cherche à s'approprier des îlots en mer de Chine (poldérisation, création d'îles artificielles...), renforce le réseau des nouvelles routes de la soie et investi davantage dans sa flotte de guerre (SNA, SNLE, porte-avions)

Jalon 2. Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et les reste du monde.

Contexte. Une politique d'affirmation essentielle pour l'affirmation de la Chine en tant que puissance dans le cadre de l'économie et la géopolitique mondiale du début du XXI^e siècle.

Comment la Chine bouleverse-t-elle par sa stratégie de conquêtes l'économie et la géopolitique mondiale ?

L'essentiel

Des enjeux multiples pour la Chine : économiques (sécuriser ses approvisionnements, garantir ses exportations...), géopolitiques, scientifiques et technologiques... Sont en jeu à travers eux, son développement économique, sa souveraineté nationale (système de navigation par satellites Beidou), sa capacité à s'affirmer comme une (la) puissance mondiale.

Cette politique d'affirmation impacte considérablement le reste du monde : dans le domaine spatial par exemple par la contestation de la domination américaine donc des équilibres géopolitiques, dans le domaine maritime par exemple avec les nouvelles routes de la soie et leurs conséquences économiques et géopolitiques...

Elle suscite des tensions (rivalité dans le Pacifique avec les E-Unis, les pays de la mer de Chine, volonté d'exploitation des ressources spatiales, dimension « impérialiste » des routes de la soie...) et des coopérations : maritimes (échanges d'infos, prévention et lutte contre la piraterie avec l'ASEAN...) et spatiales (future station spatiale ouverte aux astronautes étrangers...).